



Mettre à jour ses connaissances sur la législation du travail et la jurisprudence.

Objectifs :

Connaître les principales évolutions du droit et de la jurisprudence dans les relations de travail.

Identifier les principaux points de l'actualité en matière de droit du travail.

Anticiper les impacts de ces changements dans l'entreprise.

Public :

- Personnes appartenant à un service RH ou administratif ayant en charge la gestion du personnel.
- Toute personne en charge des RH ou concernée par la gestion des ressources humaines en PME/PMI
- Aucun prérequis

Accessibilité :

Cette formation (ou ce dispositif, ou cet accompagnement...) est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez prendre contact avec le référent handicap du service : Jean-Christophe GESLIN au 02 43 29 00 51.

Délai d'accès :

L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs. Pour les dispositifs à entrée et sortie permanente, délai lié le plus souvent à l'accord de prise en charge du financeur.

Compétences visées :

À l'issue de la formation le participant sera capable de :

- Identifier les évolutions récentes de la législation du travail
- Appliquer les nouvelles législations au sein de l'entreprise

Points forts :

Indicateurs de satisfaction :

Taux de satisfaction global 2019 (taux de remplissage global 95%) : **98 % des stagiaires ont déclaré être « SATISFAIT ou ENTIEREMENT SATISFAIT »** sur les critères suivants : Conformité avec les objectifs annoncés ; Qualité des apports théoriques ; Animation générale ; Relation animateurs/participants ; Adaptation à vos attentes personnelles ; Utilisation possible des acquis dans votre travail ; Organisation matérielle, rythme.

4,4 / 5 - Note de satisfaction auprès des stagiaires demandeurs d'emploi en 2019 (source Anotea "La Bonne Formation")

Indicateurs de performance :

A l'issue de chaque stage le participant remplit systématiquement un questionnaire d'évaluation de la prestation de formation. Cette évaluation est ensuite analysée par CCI Formation Continue afin de faire évoluer l'offre et les méthodes pédagogiques. De plus, le tour de table réalisé en fin de formation permet au formateur d'évaluer la qualité de la prestation et les progrès réalisés par le participant. Chacun peut ainsi prendre conscience des connaissances et savoir-faire acquis au cours de la formation et de ses axes de progrès.


Les plus pédagogiques :

Animateur : Consultant formateur en droit social et Ressources Humaines

Méthodes :

Une pédagogie interactive favorisant l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être

INFORMATION

 1 journée - 7 heures

Dernière modification : 15-01-2021



Retrouvez cette formation dans les 5 CCI des Pays de la Loire !



(mise en situation, QCM, exercices d'application...).. Alternance de séquences techniques et d'exemples pratiques

Groupe de 4 à 12 participants

Nos salles sont équipées d'outils multimédias et interactifs et de tous matériels en lien avec la thématique traitée.

Validation / Certification :

Evaluation des connaissances

Attestation de formation.



Programme :

Principales conséquences de la "loi travail"

- 1 – durée du travail, congés payés, congés divers
 - 2 – négociations
 - 3 – évolution du licenciement pour motif économique
 - 4 – contenu du règlement intérieur
 - 5 – harcèlement, discrimination, droit à la déconnexion
 - 6 – réforme de la médecine du travail
 - 7 – réforme de l'inaptitude
 - 8 – amélioration du statut des saisonniers
 - 9 – aménagement des contrats de professionnalisation
 - 10 – validation des acquis de l'expérience
 - 11 – mesures relatives à la formation
 - 12 – renouvellement des cdd
 - 13 – mesures relatives aux représentants du personnel
- principales évolutions de la jurisprudence

